



### Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée à FORMATION.S 89 (2 jours semaine) et en structure d'accueil (Associations ou autres, collectivités territoriales, structures privées telles club de vacances, ...). Les mises en situation pédagogique en structure d'accueil et les actions de formation en entreprise seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation.

Notre projet pédagogique de F.S 89 a pour mission de former des professionnels compétents et de faire de la formation un levier d'insertion professionnelle. Pour cela notre conception de la formation s'appuie sur :

- Une approche bienveillante vis-à-vis de tous les apprenants
- Une qualité d'écoute, une posture respectueuse et tolérante envers les apprenants et acceptation des différences.
- Une reconnaissance de l'apprenant comme une personne singulière, ayant des ressources, un potentiel, ainsi qu'une volonté de partage, de solidarité, de responsabilité et d'engagement dans sa formation et dans la vie professionnelle.

Les formateurs de F.S 89 sont tous issus du monde professionnel pour leurs interventions, ils pourront utiliser des méthodes différentes en fonction de la thématique à aborder en face à face pédagogique, cependant ils devront privilégier les suivantes : la méthode active, expérimentale et interrogative.

La formation est de type multimodal. Elle comprend :

- Des temps de formation réalisés en "synchrone" : en présentiel en centre de formation ou à distance via un outil de visioconférence ;
- Des temps d'autoformation "asynchrones" réalisés à distance via la plateforme de formation Ces temps d'autoformation sont découpés de la manière suivante :
  - Séquences d'autoformation réalisées sur la plateforme ;
  - Réalisation de travaux collaboratifs et personnels. Ces derniers peuvent s'effectuer en entreprise et/ou au domicile, ..., les heures effectuées dans ce cadre sont applicables au même titre que celles réalisées en centre de formation;

Ces temps d'autoformation sont tutorés par un tuteur désigné et/ou par l'équipe pédagogique. L'apprenant recevra une réponse dans les 48 heures dans le cas d'un échange asynchrone. Le temps estimé par l'équipe pédagogique pour la réalisation des travaux à distance tutorés (parcours en ligne sur la plateforme, travaux collaboratifs ou personnels) est de 38 heures (soit environ 5 jours).

8 passage Soufflot 89000 AUXERRE

UAI : 0891331N Siret : 75090031800023 Ouvert tous les jours de la semaine - 9h00 / 17h00

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s\_89



Cette durée permet au stagiaire d'acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

### Moyens d'évaluation mis en œuvre

F.S 89 est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du "CPJEPS MENTION ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE LA VIE QUOTIDIENNE" sera soumis à l'appréciation du jury de certification mis en œuvre et présidé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives mises en place par F.S 89.

### Contenu pédagogique:

# BC 1: PREPARER ET CONDUIRE EN SECURITE DES ACTIVITES EDUCATIVES EN DIRECTION DE GROUPES AU SEIN D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES ACTIVITES DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

- A.1.1-Préparation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- A.1.2-Conduite de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- A.1.3-Evaluation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure

# BC 2 : ORGANISER ET ANIMER EN SECURITE LA VIE QUOTIDIENNE DE GROUPE AU SEIN DE LIEUX D'ACCUEIL PROPOSANT DES ACTIVITES DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

- A.2.1-Organisation de la vie quotidienne au sein d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle
- A.2.2-Animation de la vie quotidienne dans différents lieux d'accueil de groupes

# BC 3 : PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE ORGANISANT DES LOISIRS ET DES ACTIVITES D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

A.3.1-Intégration au projet de la structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle A.3.2-Accueil et information des publics sur les différentes activités de la structure organisant des loisirs et des activités

8 passage Soufflot 89000 AUXERRE UAL: 0891331N

Siret: 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h00 / 17h00

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s\_89





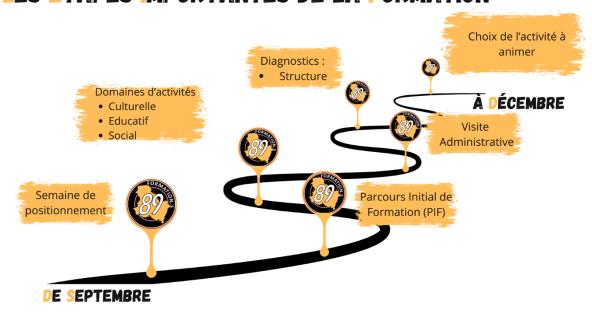


# Formation.S 89 CPJEPS AAVQ

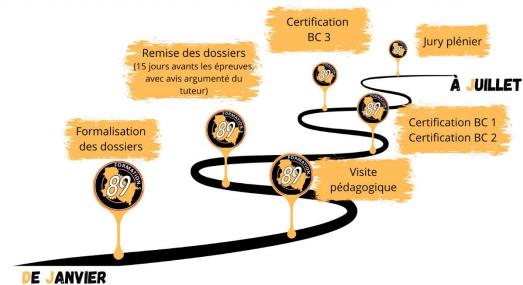


Etapes importantes de la formation

## LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA FORMATION



# LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA FORMATION



8 passage Soufflot 89000 AUXERRE

UAI: 0891331N Siret: 75090031800023 Ouvert tous les jours de la semaine - 9h00 / 17h00

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s\_89







### Contenu théorique

- Capacité à animer en toute sécurité
- Règlementation autour de la sécurité
- La connaissance des publics
- Notions et valeurs de l'éducation populaire
- Découverte des différents types d'activités
- La connaissance de l'environnement professionnel (structure et territoire)
- La connaissance des différents types de projet
- Les outils informatiques

- Communication
- Entretien d'embauche
- Entretien d'embauche
- Environnement :
  - 🏽 Développement durable, écocitoyenneté
  - 🏿 Enjeux Sociétaux : Vivre ensemble, laïcité, sensibilisation au harcèlement, addiction...
- Préparation certification

### Modalités des certifications

La validation des Blocs de Compétences composant le " CPJEPS MENTION ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE LA VIE QUOTIDIENNE " se déroulera dans le cadre de la formation comme suit:

EPREUVES	UC	TYPES D'ÉPREUVES
EPREUVE 1	BC 1	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :  De la production d'un document COMPRENANT TROIS PRÉPARATIONS DE SÉANCES D'ACTIVITÉS, UNE POUR CHACUN DES DOMAINES CHOISIS (EXPRESSION, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES) POUR UN GROUPE DE 4 PERSONNES MINIMUM  De la conduite de la séance de son choix avec un groupe de 4 personnes minimum et pendant une durée comprise entre 30 minutes au mini. et 60 minutes au max.  D'un entretien d'une durée de 30 minutes max.:  Bilan effectué par le candidat suite à l'animation  Temps de questionnement et d'échanges avec les évaluateurs
EPREUVE 2	BC 2	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :  De la production d'un document présentant deux actions d'animation de vie quotidienne encadrées dans sa structure d'alternance (3 pages maximum par action hors annexes).  D'un entretien d'une durée de 30 minutes max. :  Une présentation orale par le candidat d'une des deux actions présentées de 10 minutes au max.  Temps de questionnement et d'échanges avec les évaluateurs
EPREUVE 3	BC 3	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :  De la production d'un document portant sur sa structure, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci (5 pages maximum par action hors annexes).  D'un entretien d'une durée de 30 minutes max.:  Une présentation orale par le candidat d'une des deux actions présentées de 10 minutes au max.  Temps de questionnement et d'échanges avec les évaluateurs

8 passage Soufflot 89000 AUXERRE

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h00 / 17h00 09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com





